



Faire le point sur l'intégration responsable de l'IA au Québec : un chantier collaboratif avec l'UNESCO

Mise en contexte

Le 27 février dernier a eu lieu le lancement officiel de l'application québécoise de la Méthodologie d'évaluation de l'état de préparation (*Readiness Assessment Methodology – RAM*), un outil de l'UNESCO¹. Le ministère des Relations internationales et de la Francophonie a mandaté l'Obvia et son directeur scientifique Gouvernance et collaboration internationale, le Pr Marc-Antoine Dilhac, pour guider cette mise en œuvre inédite. Le Québec est l'une des premières administrations infranationales à appliquer cette méthodologie, ce qui renforce son leadership international en gouvernance responsable des technologies numériques et répond aux attentes de la société en matière de transparence et de protection des droits.

La méthodologie RAM est un outil reconnu mondialement pour structurer la gouvernance de l'IA. Elle permet d'identifier les forces, les défis et les besoins stratégiques de l'écosystème afin de poursuivre des politiques publiques alignées sur les principes d'une IA responsable. Le lancement des travaux marque le point de départ d'un exercice collectif qui mobilisera l'ensemble des acteurs du Québec pour établir un diagnostic sur la gouvernance de l'IA. Les travaux s'échelonneront sur plusieurs mois avec des consultations ciblées, avant la publication du rapport final par l'UNESCO à l'automne 2026.

L'Obvia, avec Marc-Antoine Dilhac, collabore avec le gouvernement du Québec et l'UNESCO depuis les débuts de la réflexion sur une norme internationale sur l'éthique de l'IA. L'Obvia a notamment accompagné le gouvernement du Québec dans les travaux préparatoires à l'adoption de la Recommandation sur l'éthique de l'IA en 2021.

Marc-Antoine Dilhac a également dirigé, en 2020, le processus international de délibération citoyenne dans le cadre de la consultation de l'UNESCO sur ce projet de Recommandation sur l'éthique de l'IA, via Algora Lab, en collaboration avec Mila et l'Obvia.



Résumé des connaissances

Un comité de pilotage représentatif des parties prenantes

En amont du lancement, l'Obvia a réuni des représentantes et représentants de la fonction publique, du milieu académique, de l'industrie et de la société civile afin de composer le comité de pilotage du projet. Ce comité accompagnera l'Obvia et le gouvernement tout au long du processus et jouera un rôle clé dans la supervision stratégique des travaux, l'identification des priorités et la validation des différentes étapes de la méthodologie RAM. En plus de représenter leur secteur d'activités, les membres du comité auront comme mandat de nourrir la collecte d'informations, tant qualitatives que quantitatives, et d'orienter l'équipe de recherche vers des sources et des contacts pertinents pour approfondir l'analyse.

Membres du comité de pilotage RAM-UNESCO

- Anne Nguyen (Conseil de l'innovation du Québec)
- Carole Jabet (Fonds de recherche du Québec – Santé)
- Luc Belleau (Institut de la statistique du Québec)
- Luc Bégin (Commission de l'éthique en science et en technologie)
- Magda Fusaro (Commission canadienne pour l'UNESCO)
- Marc-Antoine Dilhac (Université de Montréal et Obvia)
- Marie-Julie Desrochers (Coalition pour la diversité des expressions culturelles)
- Marjorick Foisy (Centech)
- Philippe Duguay (Ministère de l'Économie, de l'innovation et de l'Énergie)
- Réjean Roy (IVADO)
- Rheia Khalaf (Mila)
- Sandra Melançon (Ministère des Relations internationales et de la Francophonie)
- Sébastien Rivard (Ministère de la Cybersécurité et du Numérique du Québec)
- Sophie Fallaha (CEIMIA)
- Véronique Tremblay (Videns)
- Véronique Guèvremont (Université Laval)
- Vincent Gautrais (Université de Montréal)



*Certains membres du comité sont absents de cette photo.

Une méthodologie qui s'adapte à la réalité locale

Depuis sa première publication en 2023, l'outil RAM est habituellement mis en œuvre par des pays membres de l'UNESCO. Le Québec est donc l'une des seules juridictions à entreprendre l'analyse à l'échelle régionale, ce qui témoigne entre autres de la forte présence de l'État québécois sur la scène internationale et à l'UNESCO, grâce à sa représentation permanente au siège de Paris.

Cet exercice nécessite toutefois une adaptation de l'outil pour qu'il réponde mieux aux réalités locales. L'UNESCO aborde ce besoin avec une approche itérative; la première entité infranationale à avoir entamé la RAM, soit la Flandre, a permis de développer une flexibilité dans la manière d'appliquer l'outil. Des premiers constats ont pu être documentés et récemment publiés dans le rapport *Context matters: localising UNESCO's Readiness Assessment Methodology*, qui inclut aussi d'autres adaptations locales :

« Les études de cas illustrent l'importance du contexte sous différents angles. Chaque cas a mis au point sa propre version d'une méthodologie RAM locale, en recourant à diverses stratégies pour répondre aux priorités et aux besoins propres à son contexte »²

Comme le souligne ce rapport, l'intérêt d'appliquer la RAM à un niveau plus local provient de trois éléments clés : **la proximité, l'agilité et l'autorité opérationnelle**. D'abord, l'interaction des citoyens avec l'IA dans un service public se produit le plus souvent au niveau régional ou municipal. La confiance qui doit se construire envers l'État et ses usages de l'IA dépend ainsi principalement de ce palier de proximité. Ensuite, les administrations locales sont généralement plus agiles et flexibles dans leurs procédures et peuvent être mieux placées pour observer les impacts et la réception d'une nouvelle mesure par la population. Finalement, une grande partie de l'acquisition et du déploiement des technologies s'effectue à plus petite échelle. Vu la taille du Canada et le pouvoir décisionnel important du Québec en matière de numérique, des indicateurs propres à la province seront beaucoup plus pertinents pour renforcer les politiques d'encadrement déjà portées par le Québec.

Le Québec fait donc partie d'un petit groupe de régions et localités pionnières, qui contribuent au développement d'un éventuel outil de l'UNESCO spécifiquement destiné aux entités infranationales. D'ici là, le comité de pilotage et les responsables de la recherche disposent d'une marge de manœuvre considérable pour moduler la méthodologie au contexte québécois et lui permettre d'éclairer les acteurs publics dans leurs prises de décision à venir entourant l'encadrement et l'adoption de l'IA responsable.

² Danaditya, A., Guridi Bustos, J. A., Jameson, S., & Martínez Pinto, C. (2026). *Context matters: localising UNESCO's Readiness Assessment Methodology*. UNESCO. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000397306> [traduction libre]

RAM 2.0 : le Québec ouvre le bal

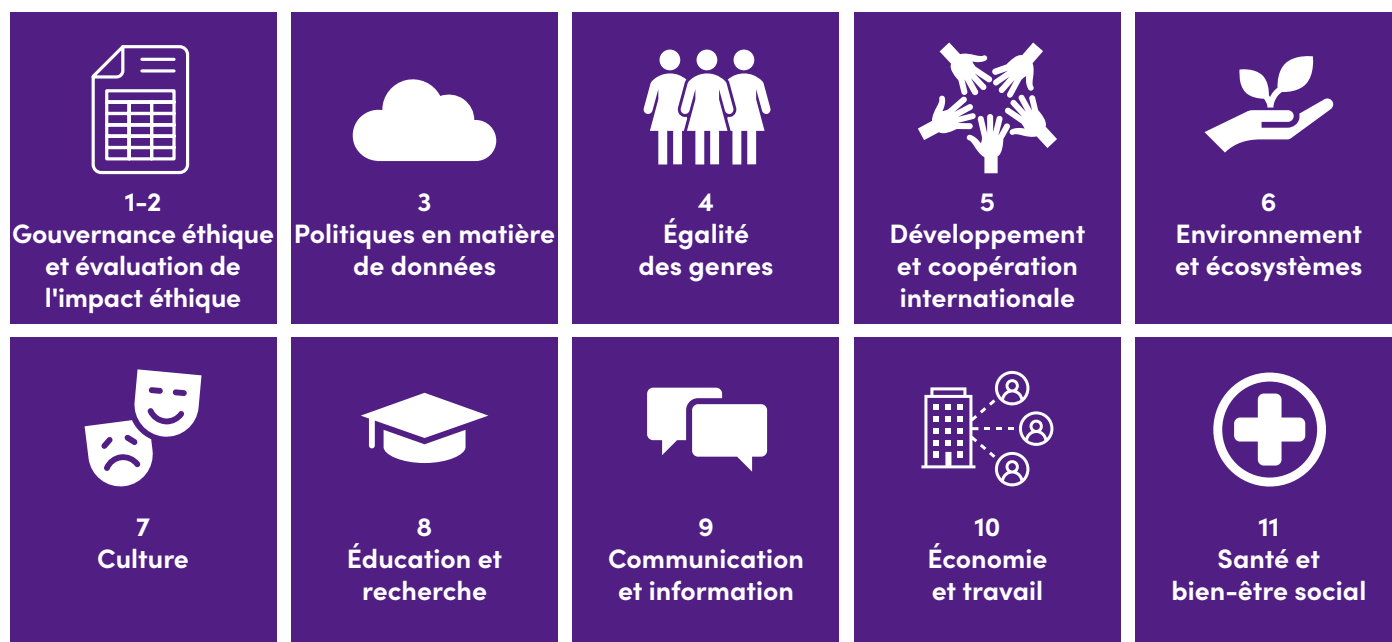
En plus de représenter un rare cas d'étude pour l'application de la méthodologie RAM en contexte infranational, le Québec aura aussi la chance d'utiliser une version nouvellement révisée et améliorée, surnommée RAM 2.0. Cette deuxième itération de l'outil a été développée en tenant compte des rétroactions des quelque 70 pays ayant mis en œuvre la première version et des experts les ayant accompagnés. La mise à jour visait aussi à prendre en considération les évolutions technologiques du domaine de l'intelligence artificielle. D'ailleurs, l'Obvia avait pris part à un groupe de discussion organisé par l'UNESCO pour recueillir des commentaires et des suggestions afin d'optimiser la méthodologie, en marge du [Forum mondial sur l'éthique de l'intelligence artificielle](#) en juin 2025.



Cette RAM 2.0 permet donc un meilleur alignement sur la [Recommandation de l'UNESCO sur l'éthique de l'intelligence artificielle](#) et une simplification de l'application de l'outil pour l'équipe nationale. Ce dernier élément signifie que les résultats seront plus rapidement disponibles pour informer les autorités gouvernementales, un aspect crucial considérant la rapidité avec laquelle le paysage de l'IA évolue. La nouvelle mouture accorde aussi une place plus importante aux questions d'égalité des genres et de culture, deux sphères primordiales pour la société québécoise et les valeurs qu'elle souhaite mettre de l'avant. Enfin, la RAM 2.0 formalise le volet de consultation structurée devant faire partie de l'analyse, donnant formellement la parole à l'ensemble des parties prenantes.

La structure comprend maintenant 11 sections, correspondant aux domaines d'action stratégique de la Recommandation, en plus d'une évaluation transversale technique et infrastructurelle. Plus de 120 questions permettront de documenter l'avancement du Québec dans différents domaines de politiques publiques, en mettant l'accent sur les questions qualitatives plutôt que quantitatives, dans le but de comprendre et de contextualiser plutôt que de « noter ».

Sections de la RAM 2.0



Aperçu technique et infrastructurel



Messages clés pour les acteurs publics



Ce que la RAM est

- ✓ Un questionnaire structuré accompagné d'un processus de consultation multipartite
- ✓ Un rapport diagnostic assorti de recommandations politiques
- ✓ Un espace d'échanges positifs et de dialogue sur les bonnes pratiques



Ce que la RAM n'est pas

- ✗ Un classement entre pays ou juridictions
- ✗ Un palmarès avec des scores
- ✗ Un modèle unique applicable sans adaptation

- 1 L'outil RAM forge sa **légitimité par son processus collaboratif et consultatif** : la consultation multipartite est ce qui lui donne sa profondeur. Elle est le cœur de l'exercice.
- 2 L'expérience des nombreux rapports RAM déjà produits dans le monde pointe vers **des priorités récurrentes** : protection des données personnelles, transparence algorithmique et alignement avec les valeurs culturelles locales émergent systématiquement.
- 3 Une **adaptation culturelle** et basée sur les réalités locales est toujours nécessaire : il faut travailler autour des institutions propres à chaque société et le cadre international doit être contextualisé pour produire des recommandations ancrées et opérationnelles.
- 4 **L'application au Québec est une continuation logique** des initiatives déployées dans la province depuis l'émergence de l'IA et s'arrime avec les forces en présence : nos institutions, notre cadre juridique, notre tradition de débat public en IA et notre position de juridiction francophone en Amérique du Nord.
- 5 Le **partage d'informations** de chaque secteur d'activité et la transparence des milieux qui seront consultés sont essentiels pour arriver à un résultat qui aura un réel impact sur les futurs choix de société au Québec et les leviers qui seront déployés pour encadrer l'IA de manière durable.
- 6 La mise en œuvre de l'outil procure au Québec **une tribune inédite à l'UNESCO**, comme première juridiction infranationale à utiliser la version révisée de la méthodologie et à l'adapter au contexte québécois. Le projet aura donc des retombées notables tant pour le rayonnement du Québec à l'international que pour ses propres efforts pour garantir une utilisation sécuritaire et bénéfique de l'IA sur le territoire.
- 7 La méthodologie RAM correspond à la **mission** et aux actions de l'Obvia, en mobilisant une approche interdisciplinaire et intersectorielle, pour réussir à placer le bien commun, l'humain et la biosphère au cœur du développement des nouvelles technologies.

Pour aller plus loin



Consulter le rapport



À vos agendas

2^e édition du colloque de la direction Collaboration avec les acteurs publics de l'Obvia

La souveraineté numérique au Québec : concilier stratégie, éthique et intérêt public

15 avril 2026

En présentiel à Québec

Détails et inscription

obvia

Pour nous contacter :

Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique

Pavillon Charles-De Koninck, local 2489
1030, avenue des Sciences-Humaines
Université Laval
Québec (Québec) G1V 0A6

collaboration@obvia.ca
418.656.2131 poste 401234

Pour en savoir plus

obvia.ca

Pour consulter les autres notes de breffage

